

pagnies en 1909 atteint le chiffre de \$250,994,300 et le capital des compagnies existantes a été augmenté pendant l'année de \$89,537,500, ce qui fait pour 1909 un capital total autorisé de \$340,531,800, contre \$108,739,875 en 1908 et \$151,778,200 en 1907. Le revenu du Ministère, tiré principalement des honoires sur les chartes a été de 135,944 pour l'année civile 1909, contre \$73,950 pour 1908 et \$101,937 pour 1907.

Naturalisa-
tions.

Les naturalisations effectuées en vertu de la loi des naturalisations pendant les mois terminés le 30 juin 1909 sont au nombre de 25,326. Sur le nombre des individus naturalisés, les anciens citoyens des Etats-Unis forment un total de 10,889.

La loi de tem-
pérance du
Canada.

La loi de tempérance du Canada, administrée par le département du secrétaire d'Etat, qui interdit la vente des liqueurs enivrantes, dans les endroits seuls qui l'ont adoptée, fonctionne actuellement dans 22 villes ou comtés; dix de ces villes ou comtés sont dans la Nouvelle-Ecosse, dix dans le Nouveau-Brunswick et deux dans le Manitoba. La loi n'est en vigueur dans aucune des autres provinces ou aucun des autres territoires du Dominion. Aucun plébiscite sous la loi n'a eu lieu en 1909.

Traitement
des jeunes
délinquants.

La loi des jeunes délinquants de 1908 a été mise en vigueur dans deux endroits en 1909, savoir, la ville de Winnipeg, par proclamation en date du 12 mars, et la ville d'Ottawa, par proclamation en date du 17 juillet.

Statistique
de l'immigra-
tion.

Pendant l'année terminée le 31 mars 1909, il est arrivé au pays 146,908 émigrants contre 262,469 en 1907-08, 124,667 dans les neuf mois terminés le 31 mars 1907 et 189,064 dans les 12 mois terminés le 30 juin 1906. Sur le nombre total d'émigrants reçus en 1908-09, 52,901 venaient du Royaume-Uni, 59,926 des Etats-Unis et 34,081 d'autres pays. Le chiffre des émigrants venant du Royaume-Uni accuse une diminution de 67,281 au regard de 1907-08, celui des Etats-Unis une augmentation de 1,481, et celui des autres pays, une diminution de 49,761.

Causes de la
réduction du
nombre des
immigrants.

S'il est vrai que le nombre d'immigrants d'origine britannique accuse une diminution considérable, il y a cependant un fait encourageant à noter dans le rapport du sous-ministre de l'intérieur, c'est que la plupart des éléments non désirables qui s'introduisaient autrefois au Canada sont maintenant presque complètement éliminés. C'est là l'effet principal des règlements qui restreignent l'émigration au Canada des individus aidés par des organisations de charité, règlements appliqués depuis le printemps de 1908, et il n'y a pas à douter que ce changement de politique n'ait été entièrement justifié par les résultats obtenus. Le nombre d'individus venant du continent européen a également fléchi. On attribue ce fléchissement à la cessation de la propagande dans les pays d'Europe qui ont adopté des lois restrictives à ce sujet.

Immigrants
venant des
Etats-Unis.

Le nombre d'émigrants venant des Etats-Unis est le plus considérable que l'on ait constaté depuis 1897, année où le mouvement d'émigration de ce pays a commencé à se dessiner; il a